Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

Traité Mena'hot

Michna 9 - Chapitre 9

חֹמֶר בַּסְּמִיכָה מִבַּתְּנוּפָה, וּבַתְּנוּפָה מִבַּסְּמִיכָה.
שֶׁאֶחָד מֵנִיף לְכָל הַחֲבֵרִים,
וְאֵין אֶחָד סוֹמֵךְ לְכָל הַחֲבֵרִים.
וְחֹמֶר בַּתְּנוּפָה,
שֶׁהַתְּנוּפָה נוֹהֶגֶת בְּקֶרְבְּנוֹת הַיָּחִיד וּבְקֶרְבְּנוֹת הַצִּבּוּר,
בְּחַיִּים וּבִשְׁחוּטִין,
בְּדָבָר שֶׁיֵּשׁ בּוֹ רוּחַ חַיִּים
וּבְדָבָר שֶׁאֵין בּוֹ רוּחַ חַיִּים;
מַה שֶּׁאֵין כֵּן בַּסְּמִיכָה:

[Il y a un aspect plus]rigoureux concernant l'imposition des mains que[concernant]l'agitement, et[il y a un aspect plus rigoureux]concernant l'agitement que concernant l'imposition des mains.[L'exigence concernant l'imposition des mains est]que[si plusieurs personnes sont associées pour apporter une offrande], l'une[d'elles]agite[l'offrande]au nom de tous les[autres]partenaires, mais on ne peut pas[satisfaire à l'exigence de l'imposition des mains si on]l'agite seul au nom de tous les[autres]partenaires ;[au contraire, chaque membre doit l'agir lui-même]. L'exigence concernant l'agitement est que l'on agite les mains dans[le cas des deux]offrandes d'un même individu,[par exemple pour les offrandes de paix, où l'on agite la poitrine, la cuisse et les portions sacrificielles], et dans[le cas des]offrandes communes,[par exemple pour les deux agneaux sacrifiés à Chavouot, qui sont agités ensemble avec les deux pains ; et cela se pratique aussi bien]dans[le cas d'offrandes vivantes, par exemple le sacrifice de culpabilité d'un lépreux et les agneaux de Chavouot], que dans[le cas d'offrandes après qu'ils aient été]abattus,[par exemple la poitrine et la cuisse. En revanche, l'imposition des mains se pratique sur un animal vivant. Une autre rigueur est que l'on pratique l'imposition des mains aussi bien]dans[le cas d']un objet dans lequel il y a un esprit vivant,[c'est-à- dire une offrande animale], que dans[le cas d']un objet dans lequel il n'y a pas d'esprit vivant,[par exemple l'offrande d'omer,l' offrande de farine de sota, les pains accompagnant un sacrifice de remerciement et le bélier du nazir, alors que l'imposition des mains ne se pratique que sur des êtres vivants].

A la découverte du Beth Hamikdach

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions